

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	124 (1979)
Heft:	10
Artikel:	Les écoles de recrues des troupes de protection aérienne de Genève
Autor:	Wyss, André
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-344249

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les écoles de recrues des troupes de protection aérienne de Genève

par le major André Wyss

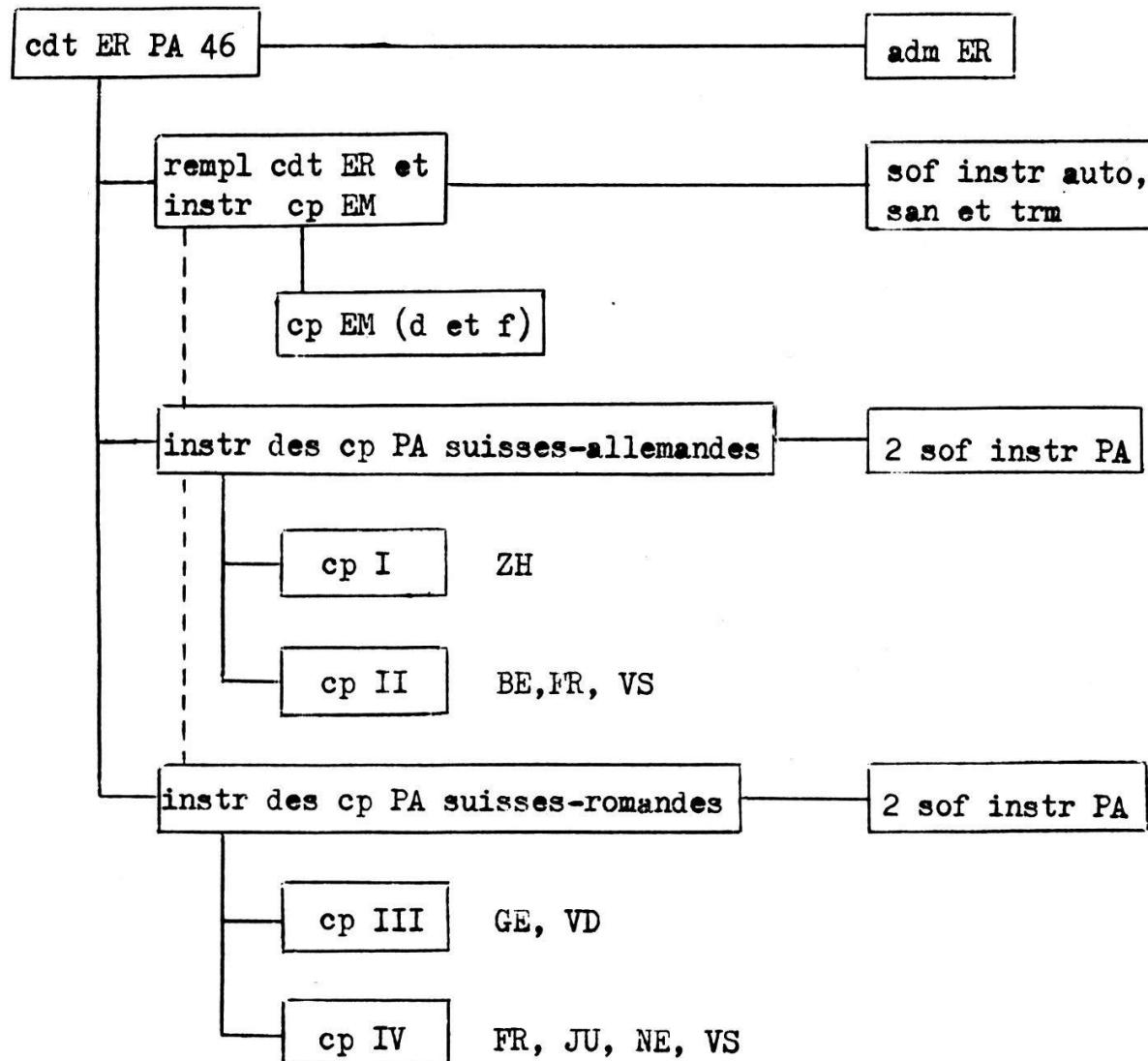
Un peu d'histoire

1897! Année où Genève dispose de sa caserne... et encore, une caserne prévue pour la cavalerie, mais qui, en fait, fut toujours occupée par des troupes de l'infanterie (mitrailleurs et lance-mines) jusqu'en 1953. La première école de recrues PA se déroula à Genève en 1952, en parallèle avec une ER d'infanterie. Cette première ER PA, formée de trois compagnies, fut conduite par le colonel EMG Furrer, assisté de M. Kunz comme administrateur.

1958 est une année importante pour la place d'armes de Genève. En effet, elle coïncide avec, d'une part, la démolition de la caserne de Plainpalais où se trouve actuellement le Palais des expositions et, d'autre part, l'inauguration de la nouvelle caserne des Vernets.



Caserne des Vernets au 1^{er} plan et, au fond à gauche, le Palais des expositions avec une partie de l'ancienne caserne actuellement démolie.



La caserne des Vernets est occupée chaque année par deux ESO et ER PA, ainsi que par des cours spéciaux, tels que cours du droit des gens en cas de guerre, cours tactiques, etc. Neuf cents recrues PA environ sont formées annuellement comme soldats PA sur la place d'armes de Genève.

Le premier commandant de la place d'armes de Genève a été le colonel EMG Mathys; puis se sont succédé le colonel EMG Lavanchy, les colonels Galliker et Bärlocher et, dès le début de cette année, le major EMG Langenberger.

Les écoles de recrues PA de Genève et la zone territoriale 1

Il ne m'appartient pas, dans cet article, de parler de la zo ter 1. Toutefois, il est sans doute utile de rappeler qu'elle a pour mission, entre autres, d'assurer le soutien des troupes combattantes et d'*aider la population* avec ses soldats des troupes de soutien, de PA, sanitaires et du service territorial. C'est dans ce cadre, à mon avis, que les ER PA de Genève ont un rôle important à jouer, puisque le seul «fournisseur» en sdt PA de la zo ter 1 se trouve être les ER PA de Genève, lesquelles assurent, avec plus des 2/3 de leurs recrues, le renouvellement des cadres et soldats des 4 rgt PA de la zo ter 1 (le solde de leurs recrues étant formé au profit des zo ter 4 et 10).

L'école de recrues PA 46/79, à titre d'exemple

Conduite par le major EMG Langenberger, lequel assume parallèlement la fonction de commandant de la place d'armes et d'officier de liaison entre la République et Canton de Genève et le Service des troupes de protection aérienne, l'ER PA 46/79, avec ses 27 of, 95 sof et 473 recrues, se présentait comme illustré à la page précédente.

Les matières instruites peuvent être résumées ainsi :

- a) *Instruction de base* (pour tous)
 - instruction des formes militaires (individuelles et en subdivision);
 - instruction aux armes (F ass et grenade);
 - instruction de combat (au niveau individuel, de l'équipe et du groupe);

- instruction AC;
- instruction sanitaire (effort sur les sauvetages dans le feu et les décombres);
- sport militaire;
- marche du service et service intérieur;
- instruction théorique;
- instruction de nuit.

b) *Instruction technique générale* (pour tous)

- service des cordages;
- service aux échelles;
- moyens d'éclairage;
- service de sauvetage;
- service des ponts de course;
- barrage de cours d'eau;
- service des courses;
- levage et déplacement de charges;
- construction de ponts et de passerelles;
- travaux sur bois;
- instruction à l'appareil respiratoire.

c) *Instruction technique «feu»* (pour le 50% des recrues PA)

- service des courses;
- service des motopompes;
- instruction des porte-lance;
- instruction du groupe feu;
- instruction au tube roquette (uniquement pour le 50% des recrues feu).

d) *Instruction technique «sauvetage»* (pour le 50% des recrues PA)

- instruction aux compresseurs;
- instruction aux outils pneumatiques;
- instruction au chalumeau et à la découpeuse;
- instruction à la tronçonneuse;
- instruction aux explosifs;
- instruction du groupe sauvetage.

e) *Instruction des spécialistes*

- machinistes;



Recrue PA ouvrant un passage pour libérer des personnes bloquées dans un abri.

- polices route;
- ordonnances de combat;
- chauffeurs à double fonction.

f) *Instruction des recrues de la cp EM*

En plus de l'instruction de base mentionnée sous la lettre a, les recrues de la cp EM reçoivent une instruction propre à leur service et adaptée à l'engagement des troupes de protection aérienne. Cette instruction touche les services auto, sanitaire et transmission.

Permettez-moi de vous présenter maintenant les différentes périodes d'instruction d'une école de recrues:

1. **La période de caserne (1^{re} à 8^e sem ER)**

L'ER doit faire de la recrue un soldat apte à combattre. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire que notre futur soldat soit discipliné, qu'il connaisse son métier et qu'il soit en mesure de se représenter une image réelle du combat. C'est pourquoi nos cadres ont la difficile mais belle mission d'éduquer, d'instruire et de conduire nos recrues. En début d'ER, nous portons l'effort dans le domaine de l'éducation où la recrue apprend à mettre en pratique les principaux commandements qui déterminent la vie en communauté, à savoir: l'ordre, la ponctualité et la propreté. Dans ce sens, nous appliquons les principes du général Wille:

«La manière de comprendre le service militaire s'acquiert dès les premières heures et dans l'exécution des tâches jusque dans les détails.

Par conséquent, le service bien organisé de tous les jours est la première école de la vie militaire.»

Durant la période de caserne, l'instruction de base a la priorité. En outre, l'instruction technique est donnée au niveau individuel, de l'équipe, du groupe et de la section. De plus, l'instruction des spécialistes s'effectue également à ce moment-là. Cela concerne, entre autres, les machinistes, les hommes instruits aux explosifs, ainsi que ceux formés en qualité de polices-route, d'ordonnances de combat, de chauffeurs à double fonction.

Pour terminer cette phase d'école, chaque recrue subit le baptême du feu, c'est-à-dire qu'elle a la possibilité de progresser dans un parcours entouré de feu et de décombres qui lui permet, dans des conditions où la sécurité est assurée, de s'adapter au feu.

2. **Les petites dislocations (9^e à 12^e sem ER)**

Durant cette période, chaque compagnie réalise, à tour de rôle, le programme ci-après :

- tirs de combat sur les places de tirs du Brassus où la phase finale de cette instruction consiste en un tir à balles au niveau du groupe avec comme thème le feu défensif;
- exercices de section dans le feu et les décombres à l'objectif de Vouvry (bâtiment mis à notre disposition pour l'instruction de nos soldats);
- examens théoriques pour l'obtention des insignes dans les domaines sanitaire, AC, appareil respiratoire et sauvetage.

Notons en passant que, durant le déplacement à Vouvry, les cp romandes de ce printemps mirent sur pied une journée portes ouvertes qui se déroula devant environ 250 personnes, ce qui permit aux parents et amis d'assister à différents exercices, notamment à un engagement de section dans le feu et les décombres.

3. **La grande dislocation (13^e à 16^e sem ER)**

Cette dislocation (en principe région de Vouvry à St-Maurice) débute par une prise du drapeau à la suite de laquelle notre école s'articule en principe ainsi :

- état-major d'école, avec le cdt d'école et le personnel instructeur;
- état-major bat PA, avec 1 cp EM et 4 cp PA.

Durant cette phase, l'accent porte sur la conduite des formations au niveau de l'EM du bat (ex PC et cadres), ainsi que des cp (ex de mobilité et ex d'engagement dans le feu et les décombres). En outre, les cp terminent leur entraînement physique par une marche de 60 km,

durant laquelle les recrues ont l'occasion, d'une part, d'apprendre à connaître un beau coin de notre pays et, d'autre part, de fournir un effort physique remarquable. C'est également durant cette période que se déroulent les examens pratiques pour l'obtention des insignes, ainsi que les inspections du chef du STPA.

4. La démobilisation (17^e sem ER)

La dernière semaine d'école est consacrée à la reddition du matériel et aux inspections de sortie.

Problèmes particuliers de la place d'armes de Genève

Je relève tout d'abord quelques aspects positifs. Nous disposons d'une caserne qui est caractérisée par un ordre et un entretien parfaits. Comme elle est située au centre de Genève, nos recrues, en déconsignation, ont des avantages que d'autres, actuellement en service ailleurs, n'ont certainement pas. Nous avons depuis peu de temps une place de tirs à Chancy où nous pouvons effectuer les tirs de combat formels au niveau individuel. Pour l'instruction technique, les installations fixes situées dans l'enceinte de la caserne et à St-Georges (près du Petit-Lancy) nous permettent d'assurer, pour l'instant, le minimum nécessaire à l'instruction technique de base. En outre, nous disposons, dès 1977, d'une halle de gymnastique (halles à usages multiples), ce qui facilite l'instruction du sport militaire. Le manque de places fixes d'exercice oblige toutefois nos cadres à faire preuve de beaucoup d'imagination pour l'instruction. Conséquence: nos cdt cp et chefs de sct notamment ont l'occasion, sur la place d'armes de Genève, de développer leur esprit d'initiative, cela étant naturellement bénéfique pour leur formation de chef.

Je me permets d'aborder quelques aspects qui nous posent des problèmes. Nous ne disposons malheureusement pas encore d'un village d'exercice (centre fixe permettant l'instruction technique du sdt PA au niveau individuel, du groupe, de la section et de la cp, jusqu'aux engagements dans le feu). Un tel centre est planifié à Epeisses (près d'Avully), mais sa réalisation durera encore quelques longues années... En outre, le fait de se trouver au centre d'une ville nous oblige à sortir de la caserne relativement tôt pour rejoindre des places d'instruction

de fortune situées dans la campagne genevoise, d'où une perte de temps dans les déplacements et des difficultés à traverser une partie de Genève à pied avec des formations militaires conduites.

Le recrutement m'amène à quelques réflexions :

- beaucoup trop de recrues affirment au début de l'ER avoir été incorporées dans les troupes PA pour des motifs spéciaux (port de lunettes, colonne vertébrale pas en ordre, difficultés avec les pieds, etc.);
- 10% de la totalité de nos recrues furent licenciées en cours d'école de printemps;
- le pourcentage des recrues romandes licenciées me laisse songeur, lorsque je constate que, sur un effectif de 144 recrues romandes, 34 ne purent terminer l'école pour des motifs médicaux, ce qui diminua l'effectif des Romands de 23% (et cela sans compter les licenciés du 1^{er} jour)...

Ce problème pose à l'instructeur chargé du choix des cadres sous-officiers romands de sérieuses difficultés, en ce sens qu'à la fin d'une ER comme celle de ce printemps, 1 recrue sur 3 ou 4 doit être proposée pour une ESO et, parmi le nombre de recrues qui terminent l'ER, certaines d'entre elles ont encore des problèmes d'ordre physique à résoudre.

Je conclus cet aperçu des écoles de recrues PA de Genève en assurant les lecteurs de cet article que le personnel instructeur de la place d'armes de Genève est optimiste, qu'il a confiance en l'avenir et qu'il est fier de former des soldats PA aptes au combat.

A. W.

MANUFACTURE DE BRACELETS-MONTRES

OR—ACIER

GAY Frères s. a.

Genève